Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch Schweizerisches Handelsamtsblatt
fosc.ch Feuille officielle suisse du commerce
fusc.ch Foglio ufficiale svizzero di commercio

Konkurse - Faillites - Fallimenti NE

1. Débitrice: **Alimentation des Parcs Sàrl**, Rue des Parcs 86, 2000 Neuchâtel
2. Déclaration de faillite: 04.02.2010
3. Suspension de faillite: 23.02.2010
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 22.03.2010
5. Avance de frais: CHF 8'000.00

   Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6. Remarques: But: exploitation d'une laiterie, alimentaion générale et boissons.
   Si aucune avance de frais n'est effectuée, chaque créancier gagiste peut, dans un délai de 20 jours dès la publication, exiger de l'Office la réalisation de son gage (droit de rétention) conformément à l'art. 230a LP.

   Office des faillites
   2053 Cernier

00462701